

## Prestations de l'ATE Vaud - Prix des prestations pour 2025

L'ATE est une organisation à but non-lucratif ; à ce titre, et conformément à ses objectifs, notre association s'engage à promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement, défend la lutte contre le bruit, se bat pour une meilleure sécurité routière et globalement pour renforcer la qualité de vie. En plus de ses activités usuelles, l'ATE fournit aussi des conseils, notamment en matière de stationnement (voitures, vélos). Elle privilégie et priorise le soutien à ses membres.

Type de prestation	Pour les membres <sup>1</sup>	Pour les non-membres	Pour les entreprises (architectes, propriétaires, bureaux d'ingénieur, investisseurs, etc.)		Pour les collectivités publiques (Canton, communes, agglomérations...)
			Membres	Non-membres	
Conseils simples concernant une question de mobilité	Gratuit	Gratuit pour la première demande	CHF 50.-	CHF 75.-	Gratuit
Accompagnement sur un dossier local  (30 km/h, bruit, stationnement réaménagement, problème de sécurité, enjeu de report modal, etc.)	Gratuit	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande
Analyse sommaire du respect des normes de stationnement sur un projet de construction (<1h)	Gratuit	CHF 75.-	CHF 100.-	CHF 150.-	Gratuit
Analyse poussée et demande de calculs selon le type d'activités (>1h)	Gratuit	CHF 100.-	CHF 150.-	CHF 225.-	Sur demande
Séance de présentation et d'échange sur un projet par un mandant ou un mandataire avant enquête publique	Pas concerné	Pas concerné	CHF 150.-	CHF 225.-	Sur demande
Autres prestations et types de demandes non-présentes dans cette liste	Sur demande, généralement gratuit	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande

L'ATE connaît bien les enjeux de stationnement, notamment le respect des normes VSS pour les voitures comme pour les vélos ; celles-ci dépassent le simple calcul indicatif. Des pondérations, des conseils, des infrastructures et des répartitions sont à prendre en considération. Le plus difficile est de tenir compte du contexte local spécifique, qui permet de s'éloigner à la baisse des normes VSS. En outre, lors d'un projet de requalification routière ou de constructions, l'ATE est attentive à d'autres aspects : qualité de l'infrastructure, sécurité des piétones et particulièrement des enfants, mesures à prendre à proximité du projet, points d'attention particuliers : l'ATE peut fournir une expertise complète en la matière, qui n'est pas une expertise d'ingénieur mais bel et bien **une expertise de terrain**, tenant en compte du contexte urbanistique, institutionnel et afin d'atteindre un objectif majeur : la baisse de l'impact négatif du trafic.

Bien souvent, un projet bien pensé en amont est un projet qui évite d'être bloqué par une opposition et donc d'éventuels recours. Elle favorise les bonnes collaborations et la pesée des intérêts.

<sup>1</sup> Dans les limites de nos disponibilités et de nos ressources